



Pour toute correspondance :

Port de plaisance
Quai de l'Yser
29100 Douarnenez
Tél. 02 98 60 26 30
port.de.plaisance@mairie-douarnenez.fr

**Compte-rendu Conseil Portuaire
01 Juillet 2021**

Le conseil portuaire du Port de plaisance de Tréboul et de Port Rhu s'est réuni le jeudi 01/07/2021 à 14h00 à la Mairie de Douarnenez sous la présidence de Mr Boucheron Dominique désigné par arrêté du Maire.

L'ordre du jour de ce Conseil est le suivant :

1- Bilan 2020

2- Attribution 2020

3- Travaux en cours et à venir

4- Clup et conseil portuaire

5- Questions diverses

Liste des membres

Nom-Prénom	Fonction	Membres du Conseil portuaire	
Boucheron Dominique	Adjoint au Maire chargé des activités nautiques et maritimes	Président de Droit Arrêté G2020-117	
Professionnels et Associations			
Coadou Thierry	Associations nautiques	Membre titulaire	
Guyader Gilles	Associations nautiques	Membre titulaire	
Gourlaouen Frédéric Douarnenez Yachting	Professionnels	Membre titulaire	
Quéré Jean Jacques	Associations nautiques	Membre suppléant	
Pensec José	Associations nautiques	Membre suppléant	EXCUSE
Audigane Corinne Voile Horizons	Professionnels	Membre suppléant	
Chambre de commerce et d'industrie			
Louarn Nicolas	CCI	Membre titulaire	
Dufresnoy Yann	CCI	Membre suppléant	
Représentant les Marins pêcheurs			
Moalic André	CDPM- représentant pêcheurs	Membre titulaire	
Leyde Loic	CDPM- représentant pêcheurs	Membre suppléant	
Comité local des usagers du port de Plaisance (CLUP)			
Chancerelle Bruno	CLUP	Membre titulaire	
Sorlin Marc	CLUP	Membre titulaire	
Saluden Michel	CLUP	Membre titulaire	
Calvi Alain	CLUP	Membre suppléant	
Rivier Jean-Paul	CLUP	Membre suppléant	
Philippe Jean	CLUP	Membre suppléant	
Représentant le Conseil Départemental			
Poitevin Jocelyne	Conseil Départemental	Membre titulaire	
Guillon Didier	Conseil Départemental	Membre titulaire	
Représentant le Personnel communal			
Leon Bottarelli Alexis	Directeur Port de Plaisance	Membre titulaire	
Coyat Alain	Directeur Administratif des Services de la Ville de Douarnenez	Membre suppléant	
Quiniou Hervé	Directeur Général des Services de la Ville de Douarnenez	Membre suppléant	
,,,,,votants, le quorum est atteint.			

1. Approbation du bilan 2020

Bilan des escales :

années	2017	2018	2019	2020
Nombre d'escales	2 567	3 641	3 408	3 362
Recettes TTC	41 849	58 463	55 006	49 432

Légère baisse sur 2020 qui était déjà engagé sur 2019 car la politique du port est de privilégier la place pour les annuels au détriment des places visiteurs

Bilan des contrats mensuels :

années	2017	2018	2019	2020
Nombre de nuitées	24 387	26 486	30 536	38 352
Recettes TTC	121 186	125 437	151 190	182 856

Delta en prenant 2018 comme référence.

2019 – 3 457 euros sur les escales mais + 25 753 euros sur les mensuels – delta positif de 22296 euros.

2020 - 9 031 euros sur les escales mais + 57 419 euros sur les mensuels - delta positif de 48 388 euros.

Bilan technique :

années	2017	2018	2019	2020
Recettes TTC	148 733	131 320	144 659	161 156

Augmentation de 11,4 % en 2020 par rapport à 2019

Recettes annuelles :

années	2017	2018	2019	2020
Nombre de contrats	920	914	918	894
Recettes TTC	730 445	758 197	756 902	794 580

Augmentation de 4,98 % en 2020 par rapport à 2019

→ vote : 0 contre, 0 abstention, adoption à l'unanimité

Évolution du fonctionnement

1- Augmentation des dépenses sur 2020 par rapport à 2019.

Augmentation + charge de personnel – arrêt maladie longue durée Martin Guilcher

+ charges financières

+ amortissement

MAIS diminution des charges courantes liée au COVID et à la période d'activité restreinte

Prévisions pour 2021 :

→ Tendence similaire à 2020 avec un rattrapage en 2021 sur les dépenses courantes de petit entretien notamment

→ Maintien de la provision pour dragage.

Evolution de l'investissement

Investissement en 2020 en baisse en raison de la COVID-19 → Répercussion sur 2021

2. Attribution 2020

CATEGORIE NOMBRE DE PLACES ATTRIBUEES

0	4
1	1
2	3
4	2
5	1
6	1
7	1
8	1
E	1
Total	15

Beaucoup d'attributions dans les petites catégories(0-2-4) du fait de l'aménagement du port qui ne permet pas le renouvellement régulier des bateaux de plus grande taille.

3- Travaux en cours et à venir

- **Entretien des exutoires de Pouldavid – septembre 2021**

- **Réfection sanitaires de port Rhu fin 2021 début 2022**

→ 11 225 euros de menuiserie

→ 5 610 euros en électricité

→ 18 683 euros en plomberie

→ carrelage ?

On devrait être un peu moins cher que prévu et faire les deux blocs pour moins de 50 000 euros. Au lieu de 50 000 euros par bloc

- **Changement des pieux de Tréboul**

-Étude préalable au changement des pieux engagée

Planning prévisionnel :

→ 2022 maîtrise d'œuvre et appel d'offre.

→ Début des travaux fin 2022 / début 2023.

- **Alimentation électrique à Port Rhu + 3 solutions**

1- temporisateurs sur les bornes

2- compteurs individuels par prises

3- passer de 36 KVA à 60 KVA sur le ponton.

→ **Une augmentation de 10 euros de l'abonnement votée à l'unanimité**

4 - CLUP et conseil portuaire

Démission du membre suppléant du Winches Club et d'Optimiste 29

Nouveaux candidats ?

→ VOILE HORIZON

→ BALOIN ?

Élection prévu pour mai 2022 à la maison du nautisme

3. Questions diverses

- 1- *Comment va se passer l'installation de toilettes publics au tour du port de Tréboul ?*
Le périmètre de travaux pour le réaménagement des abords du port de Tréboul est en réflexion car il y a de beaucoup de passage sur les quais et nous ne pouvons pas tout barrer pour plusieurs mois.
Une visualisation/projection des attentes sur 30 ans est en cours de réalisation

- 2- *Comment régler la problème d'insécurité a Port Rhu ? -Notamment sur le Richard Marika où il y a eu de la casse -*
Il n'y a pas trop de solutions, Devons nous aller jusqu'à la vidéosurveillance pour les sites dit « à risques »?
Nous n'avons pas l'intention de devenir une ville police
Une ligne d'action sera en réflexion suivant la tournure de l'été pour les années à suivre .

- 3- *Comment va se passer l'aménagement du Rosmeur ?*
La fermeture du mur de la honte n'est pas d'actualité pour le moment
Des zones de pêche seront accordées avec un plan à la clef par rapport à la législation (couper les ailerons pour éviter la revente)
-Un marquage au sol sera effectuer afin d'améliorer la circulation sur les quais
- Un système de badge ponton sera mit en place pour faciliter la travail des professionnel et pour réduire au maximum les incivilités. Si les dégradations continues, la fermeture du mur de la honte sera prononcé .
-Nous avons été sollicité pour le départ de « The océans race Europe » mais nous étions dans l'obligation de refuse car le port n'est pas adapté pour recevoir autant de grosse unités
↳ Lignes de mouillage à risque → Installation de 2 lignes de mouillages pour les grosses unités comme les IMOCA ou bien Temps Fête
-Programme de territoire excellence nautique

- 4- *Il n'y avait-il pas trop de minis 6,50 pendant 1 mois ?*
-Une meilleur organisation entre associations et organisateurs sera demandée
-La diminution de la période de gratuité (en général une semaine avant et une semaine après régate) sera en discussions.

La séance est levée.

Transmis à Dominique Boucheron pour signature

Dominique Boucheron
Adjoint au Maire délégué au Port de Plaisance

